

SCIENCE

L'art des cosmétiques dans l'Égypte ancienne
Page B 6



IDÉES

Les Arabes, de Brossard à Bagdad
Page B 5



LE DEVOIR



PERSPECTIVES



Les transports produisent 38 % des émissions totales de gaz à effet de serre au Québec.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le premier portrait des GES au Québec

Presque aussi propre que l'Europe

Le Québec affiche une performance remarquable quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

L'exceptionnelle performance du Québec en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) depuis 1990 ne s'explique pas uniquement par le recours croissant à l'hydro-électricité. Des gains majeurs ont été réalisés dans plusieurs secteurs par d'autres acteurs, et pas seulement en raison des transferts vers l'électricité. Le premier portrait évolutif et détaillé des GES du Québec fournit une toile de fond essentielle pour comprendre tant sa position dans le dossier chaud de la ratification de Kyoto que la position de plusieurs acteurs économiques. Il permet aussi d'entrevoir où devront porter prioritairement les efforts à venir.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le dépôt du bilan canadien aux Nations unies en matière de gaz à effet de serre, révélé par *Le Devoir* au printemps dernier, avait confirmé que le Québec affichait la meilleure performance au Canada en matière d'émissions de GES. Le bilan québécois détaillé, le premier publié par une province au pays, indique que le Québec est aussi en train de rejoindre le score impressionnant de l'Union européenne.

Les émissions du Québec n'ont augmenté entre 1990 et 2000 que de 2,3 %, selon l'inventaire québécois, soit la plus faible augmentation en dix ans au pays. Le Québec y est parvenu en même temps que son produit intérieur brut (PIB) s'accroissait de 26 %, que sa consommation de combustibles fossiles grimpaient de 7 % et que sa population augmentait de 6 %.

En comparaison, les émissions canadiennes ont augmenté durant cette décennie de 19,6 %. Les

chiffres déposés par Ottawa aux Nations unies situaient l'augmentation des GES québécois à 5 % parce que les bases de calcul diffèrent légèrement. Mais ce qui est encore plus intéressant dans le bilan québécois, c'est de constater que les émissions moyennes par habitant sont deux fois inférieures à la moyenne canadienne, une moyenne que le Québec contribue d'ailleurs à abaisser sensiblement par son score exceptionnel. En effet, les émissions québécoises s'élèvent à 12 tonnes par capita (t/pc) annuellement, ce qui est la moitié des 23,6 t/pc où se situe la moyenne canadienne. En ce sens, le Québec affiche une consommation moyenne beaucoup plus près de celle de l'Europe, soit 10,7 t/pc en 2000, que de celle du reste du Canada ou des États-Unis, encore plus élevée.

Kyoto

Lors de la signature de la Convention de Rio sur les changements climatiques en 1992, le Canada — et par la suite le Québec volontairement — s'était engagé à stabiliser en l'an 2000 ses

émissions de GES au niveau de 1990. Puis, à Kyoto en 1997, Ottawa acceptait de ramener d'ici 2012 ses émissions nationales à 6 % sous le niveau de 1990, un objectif qui est devenu un enjeu politique et économique majeur depuis que le Canada songe à ratifier formellement ce traité, qui suscite présentement une épreuve de force importante entre Ottawa, plusieurs provinces et différents secteurs industriels. L'atteinte des objectifs de Kyoto obligerait le Canada à abaisser de 240 millions de tonnes (Mt) ses émissions annuelles, un objectif qu'il a ramené à 170 Mt car il espère obtenir une nouvelle réduction sous forme de crédits pour ses exportations d'énergie propre aux États-Unis.

Globalement, le Québec rejette chaque année 88 millions de tonnes d'équivalent de CO₂, une manière de ramener sous une même unité les six gaz à effet de serre comptabilisés en vertu du Protocole de Kyoto à l'heure actuelle. Ces émissions correspondent à 12,5 % de celles du Canada, alors que le Québec compte 24 % de la population canadienne.

Les deux secteurs qui contribuent le plus à ces émissions sont les transports, avec 38 % des émissions totales, et l'ensemble des industries, avec une part de 32,5 % dans le bilan québécois.

Le secteur des transports apparaît comme le principal responsable de l'augmentation des GES au Québec avec une hausse de 14,5 % de ses émissions durant la décennie 1990-2000. Au

cours de cette période, sa part du bilan global est passée de 33,9 % à 38 %. Cette augmentation majeure est attribuable en grande partie à la hausse constatée dans le transport « routier », qui englobe voitures, motos, véhicules légers et lourds et autobus.

Camions et poids lourds

Le secteur « routier » a haussé ses émissions de 17,9 % entre 1990 et 2000. Si l'on s'en tient aux seules automobiles, l'augmentation est nettement inférieure, soit 7 % en dix ans, ce qui s'explique en grande partie par la faible augmentation du nombre des voitures et par l'augmentation des distances parcourues. Mais les grands responsables des émissions en matière de transports routiers sont les camions légers (4x4, véhicules utilitaires, etc.) et les poids lourds, qui ont haussé respectivement leurs émissions de 75 % et de 43 %. On le comprend mieux quand on constate que le nombre de camions légers a doublé en dix ans et que celui des poids lourds a augmenté de 250 % en raison de la préférence dont il jouit auprès des gouvernements et des industriels.

Le secteur industriel a pour sa part réussi à diminuer sa part du bilan global, ce qui explique que les manufacturiers, syndicats et autres acteurs privés étaient nombreux hier à dénoncer le plan fédéral, qui les frapperait davantage,

VOIR PAGE B 2: ÉMISSIONS

Camions légers et poids lourds ont haussé leurs émissions de 75 % et de 43 %

Le logement se cherche un nid

La commission parlementaire n'a pas réussi à dépasser le court terme, les nombreux problèmes ponctuels ayant dominé les débats

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Il devait être question d'avenir, cette semaine, à la commission parlementaire sur le logement social et abordable. De perspectives à moyen et long terme. Aller au-delà de la conjoncture pour parler « de changements profonds ou structurels » qui affectent le secteur de l'habitation.

C'était là le mandat adopté à l'initiative des membres de la Commission de l'aménagement du territoire. Finalement, bien peu d'organismes se seront livrés à l'exercice tant ils sont restés collés aux problèmes actuels et aux solutions ponctuelles que ces problèmes nécessitent. Tant aussi les députés, membres de la commission, ont eu peine, dans leurs questions, à dépasser le court terme.

Il a donc été abondamment question des retards pris dans la livraison des logements sociaux promis — retards réels mais que le gouvernement a déjà annoncé

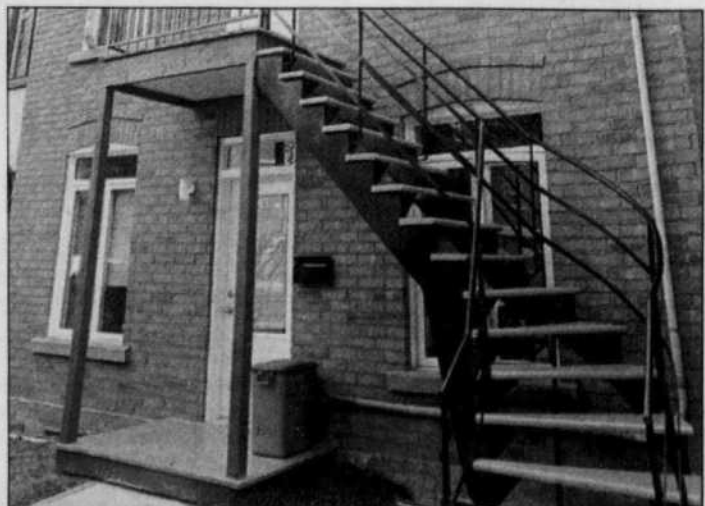
vouloir combler, à la satisfaction des groupes qui œuvrent dans le domaine.

On a aussi vu le représentant de la ville de Gatineau demander à la commission parlementaire qu'elle réclame du gouvernement des mesures d'urgence pour régler le problème de ses citoyens actuellement sans logis! Ce n'était malheureusement pas là le mandat de la commission, ni même le meilleur forum pour l'aborder. Le conseiller municipal Marc Bureau a d'ailleurs pu le constater lorsque l'un des membres de la commission parlementaire — Benoît Laprise, député péquiste de Roberval — lui a répondu: « Pour une fois, il y a des gens qui ont un beau problème! » Le manque de logements ne témoigne-t-il pas du dynamisme économique de la ville? a-t-il fait valoir avec enthousiasme. Une réaction sans doute naturelle pour un député qui voit sa région se vider mais qui ne résout absolument rien quand des gens doivent être hébergés dans des motels!

En fait, la commission parlementaire a témoigné toute la semaine de ce mélange de bonne foi, de partis pris, d'intérêts à défendre et de la difficulté soit de s'en dégager, soit de s'en servir

pour pousser plus loin la réflexion, la mettre en perspective, ou faire preuve d'audace.

Il n'était donc pas étonnant d'entendre la Ligue des propriétaires de Montréal remettre en



ARCHIVES LE DEVOIR

Le député Benoît Laprise trouve que la pénurie de logement témoigne du dynamisme économique de la ville de Gatineau.

question la pénurie actuelle et attribuer tous les maux à la Régie du logement. Pas étonnant non plus que l'Institut économique de Montréal soit venu y reprendre son rapport qui fait table rase de toute réglementation pour laisser la place au libre marché. La commission parlementaire a d'ailleurs très mal réagi à ce mémoire, et l'a fait vertement savoir à son auteur, Pierre Desrochers, particulièrement quand il s'est lancé dans des comparaisons avec le marché du logement à... Tokyo!

Pas étonnant aussi que le Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec se soit opposé à des programmes d'accès à la propriété, pour des raisons qui semblaient plus idéologiques que très documentées. Nos locataires n'en veulent pas, ont dit les représentants du groupe. Mais quelqu'un le leur a-t-il vraiment demandé avant que la question ne soit aussi péremptoirement tranchée?

Pas étonnant, donc, que chacun en ait profité pour répéter ses de-

mandes traditionnelles. Mais il faut dire aussi que le gouvernement a déjà fait son lit et l'a répété à la commission parlementaire. Il maintiendra son aide à tous les types de logements sociaux, envisage des mesures fiscales pour stimuler la construction de logements privés, et veut que les ménages gagnant moins de 30 000 \$ par année accèdent à la propriété.

Cette mesure soulève d'ailleurs l'enthousiasme de plusieurs, notamment dans les municipalités. Et pourquoi? Parce que c'est une idée sympa: veut-on que le Québec reste un peuple de locataires? Et le nouveau propriétaire libérera son ancien logement de locataire, non?

Justement, ce n'est pas si simple, ont répondu quelques intervenants. L'Association des constructeurs en habitation du Québec (APCHQ), par exemple, n'est pas contre l'accès à la propriété. Mais que veut-on comme taux de propriétaires au Québec?

VOIR PAGE B 2: NID

• PERSPECTIVES •



Jean Dion

Moi pas savoir

Soyez prévenus: le prochain qui échafaude publiquement une théorie sur le tireur de Washington, je le descends.

Mais non, ce n'est qu'une petite blague de mauvais goût, ayant pour seule raison d'être de se marier au mauvais goût ambiant, celui de CNN par exemple, où on l'on te me vous jase et discute et placote et mèmère de ces choses jusqu'à plus soif avec de savantes analyses à la clé, alors qu'on ne sait rien, rien de rien de rien, pas le moindre petit bout de début de commencement de piste, ce qui m'amène à soulever une question d'intérêt: pourquoi les gens ont-ils tellement peur de dire qu'ils ne savent pas?

Pourtant, ça ferait d'excellentes émissions. Ce soir à *Moi pas savoir*: dieu existe-t-il? de quelle matière plastique est fait Saddam Hussein? que se passe-t-il ces jours-ci avec la coiffure de Stéphan Bureau? pourquoi les gens essaient-ils d'entrer dans un wagon de métro avant que les autres n'en soient sortis? Tant de questions sans réponses, et tant d'embarras à le reconnaître.

Mais non, je ne descendrai personne. De toute manière, je n'ai jamais eu de vison: toujours à côté, ce serait ma devise si ce n'était le baht thaïlandais. Et puis, je suis doux comme un rouleau de papier hygiénique hyperabsorbant. Cet espace de facéties n'a d'autre objectif que de faire se plier en quatre 1 % de son lectorat et de faire s'endormir d'ennui les autres 97 % (2 % n'ont pas d'opinion ou refusent de répondre), et est antiviolençe, anti-OGM, anticépé, Anticosti et anticonstitutionnellement.

Cela étant, il devait être question d'échecs ici, si d'aventure ce qui était écrit jeudi dans la page des sports avait une quelconque signification. Car en ce moment même, samedi 19 octobre au matin heure avancée de l'Est, se déroule la huitième et dernière partie d'une série de huit parties (forcément) opposant le champion du monde des échecs, Vladimir Kramnik, au superordinateur Deep Fritz, une création conjointe néerlo-germanique qui est, selon ses concepteurs — il faut les croire, car nous pas savoir —, la plus puissante machine à avoir jamais attaqué les 64 cases de ses mégabytes.

Le tout se déroule à Manama, la capitale du Bahreïn, un ensemble de 33 îles sis dans le golfe Arabo-Persique et dont il n'est pas dit que George W. ne larguera pas un jour une bombe dessus, car avec lui et dans ce coin-là, nous jamais savoir. Après sept parties, on se retrouve avec deux victoires partout et trois nulles, ce qui signifie que la partie d'aujourd'hui sera décisive, à moins qu'elle ne soit aussi nulle, auquel cas ce serait comme embrasser sa sœur, agréable dans l'absolu mais socialement trouble dans le relatif.

Au bout, un million de beaux dollars US au gagnant, offert gracieusement par le cheikh Hamad ben Issa al-Khalifa, qui était d'ailleurs présent à la cérémonie inaugurale. Selon mes sources postées sur un destroyer dans le golfe, si Kramnik l'emporte, il consacrerà une partie de la somme à l'achat d'une datcha sur la mer Noire, et si Deep Fritz gagne, il a pour projet de faire un gros party de disques durs et de payer la traite au serveur.

Bien entendu, cet événement ne peut que nous rappeler que, en 1997, Garry Kasparov était devenu le premier champion du monde à s'incliner devant une machine, en l'occurrence Deep Blue d'IBM. À la dernière partie, Kasparov avait littéralement craqué, jouant tout croche et n'en pouvant plus d'être assis en face d'un gars qui pesait sur un piton. Cela avait fait dire à plusieurs que, bien que déplorable, ce comportement venait à point nommé souligner que l'ordinateur calcule peut-être très vite et sans emprunter chez le voisin dans ses soustractions, mais que l'humain est le plus beau et le plus émouvant, fût-il vaguement névrosé, seul capable d'avoir des sentiments, de peindre *La Joconde*, de manger un pogo, de trouver Oussama ben Dahlen (pour ceux d'entre vous qui suivez le hockey, c'est le cousin germain d'Ulif) et de concevoir une émission comme *Testostérone*.

Dans sa version la plus évoluée, Deep Blue calculait 200 millions de coups à la seconde. Deep Fritz, non mais quel nom tout de même, s'en tient de son côté à 6 millions de coups à la seconde, mais selon ses concepteurs, il est meilleur parce qu'il «pense» plus efficacement. Ce qui signifie, demandez-vous? J'avoue: moi fouillé partout, et moi toujours pas savoir. Mais ce que moi savoir, c'est que Fritz est beaucoup plus pratique pour le voyage: alors que Deep Blue faisait six pieds de hauteur, pesait 1,4 tonne et requérait l'intervention de 20 personnes, le logiciel Deep Fritz tient sur un disque compact, et l'humain qui exécute les coups pendant les parties n'a qu'un ordinateur portatif devant lui.

Kramnik, lui, 27 ans, est un ancien protégé de Kasparov, qu'il a battu en 2000 pour lui ravir le titre. Il ne tient sur un disque compact — 6 pieds 4 pouces, 220 livres — qu'en se recroquevillant à l'extrême ou en faisant une pointe de ballerine, et il est un spécialiste de l'ouverture semi-slave, de la sicilienne Svechnikov et de la Richter-Rauzer (ce qui nous aide à mieux comprendre pourquoi la quatrième partie fut nulle, résultat d'un gambit de la dame refusé suivi de la version pragoise de la défense Tarrasch, une splendeur comme vous savez certainement).

Et que disait donc de lui le *Larousse du jeu d'échecs* dès 1997? «Il lui manque peut-être quelques qualités sportives. Son ancien professeur, Mikhaïl Botvinnik, est sévère. Il explique ses insuccès en match par un manque de rigueur dans son hygiène de vie: Kramnik, en effet, fume et boit beaucoup...» Juste pour cela, remarquez, il mérite de gagner.

Et que donne ce genre d'affrontement? Rien, évidemment, à part d'en parler et de décortiquer la Tarrasch jusqu'à en avoir mal au pion. Il y a ceux qui disent que c'est aussi absurde que de faire courir un homme contre une motocyclette, il y a ceux qui disent que l'humanité de la tôle est en train de gagner l'univers, il y a ceux qui se réjouissent de ce que le cerveau humain soit capable de créer d'aussi puissantes machines.

Moi pas trop savoir. Moi fou.

jdion@ledevoir.com

Roy Romanow déposera à la fin novembre le rapport de sa commission d'enquête. Les indices qui filtrent annoncent une redite des conclusions de diverses commissions qui avaient étudié la problématique de la santé, en premier lieu celle qu'a présidée Michel Clair au Québec. Mais 15 millions de dollars, c'était peu pour Jean Chrétien, qui s'offre ainsi un faire-valoir pour imposer des conditions de financement aux provinces.

L'unique commissaire de la Commission sur l'avenir des soins de santé, Roy Romanow, a entamé cette semaine une série de discours clés devant révéler un à un les pans de son rapport final. C'était à Boston mercredi, ce sera à Saint John's à Terre-Neuve la semaine prochaine, à Montréal, puis à Winnipeg.

À Boston, M. Romanow a ainsi abordé la question des services de santé qui devraient être couverts par le système public et des façons dont ceux-ci devraient être fournis. Déplorant que les mécanismes de prestation de services «sont écrasés par le fardeau de l'histoire, des institutions et de l'inertie», le commissaire a fait la promotion d'un «continuum» de soins.

«Nous devons détourner l'attention des hôpitaux et des traitements médicaux et éliminer les barrières traditionnelles entre les fournisseurs de soins de santé», a martelé M. Romanow. Pour ce faire, la meilleure façon de procéder est de créer un vaste système de soins de santé primaires disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, qui compte des fournisseurs ayant établi des liens de confiance de longue date avec les patients.

Ça vous rappelle quelque chose, dites-vous? Eh bien, vous avez raison! L'idée est née en Ontario il y a cinq ans et a été reprise par la Commission Clair, qui proposait en janvier 2001 les fameux «groupes de médecine de famille». Michel Clair suggérait de regrouper une dizaine de médecins et deux ou trois infirmières qui auraient la responsabilité de fournir des

soins sans interruption à une liste de 1000 à 1800 citoyens. On veut s'assurer que, pour tous leurs soins de première ligne, les Québécois aient une porte — toujours la même — à laquelle frapper, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Depuis, Québec est en discussion avec les médecins. Vingt-trois groupes ont été désignés, mais aucun n'est encore entré en fonction. On dit au ministère qu'on est plus proche de l'aboutissement que du commencement.

Puis, M. Romanow a poursuivi son discours en proposant un élargissement des services couverts par le système public. Il fait valoir que la part des dépenses de santé assumées par le secteur public (médecins et hôpitaux) est restée stable depuis 1991, mais que celle du secteur privé, ou privé-public, a doublé depuis 25 ans. Ce qui prouve deux choses, selon lui. Un: le secteur public est meilleur pour contrôler ses coûts et est plus efficace. Deux: le secteur public maintient ses coûts aussi parce qu'il délègue sur le privé une plus grande part de responsabilité.

De là, M. Romanow en vient à la conclusion qu'il faut tout ramener dans le giron public: chaque dollar dépensé provenant ultimement de la poche du citoyen (directement ou par ses impôts), il permettra d'acheter plus de services s'il passe par l'État.

«Notre système de santé doit demeurer un régime universel à payer unique», a lancé le commissaire. M. Romanow l'a répété sur toutes les tribunes depuis qu'il dirige la commission, il n'y a pas selon lui de crise de financement du système. Au cours de son mandat, il s'est fait remettre diverses études d'experts qui ont confirmé sa thèse. Celle de Seamus Hogan, qui signale que le vieillissement de la population sera une «source de pression secondaire» sur les coûts du système, comparativement à la perte des effectifs médicaux qu'il engendrera. Ou encore celle de Robert Evans, qui indique que la hausse des coûts n'est essentiellement reliée qu'aux médicaments.

Sans les nommer spécifiquement dans son discours de Boston, M. Romanow vise, dans son élargissement du système de santé, les services à domicile, particulièrement pour les personnes en perte d'autonomie, et l'assurance-médicament.

«Nous avons de la difficulté avec le concept de «services médicalement nécessaires», confie un de ses collaborateurs. Pourquoi un médicament serait-il nécessaire, et payé par le public, lorsque vous êtes à l'hôpital, mais qu'il ne le serait plus une fois sorti de l'hôpital?»

Ce type d'assurance-médicament existe déjà au

Le rapport Romanow sur la santé

Une redite de 15 millions

soins sans interruption à une liste de 1000 à 1800 citoyens. On veut s'assurer que, pour tous leurs soins de première ligne, les Québécois aient une porte — toujours la même — à laquelle frapper, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Depuis, Québec est en discussion avec les médecins. Vingt-trois groupes ont été désignés, mais aucun n'est encore entré en fonction. On dit au ministère qu'on est plus proche de l'aboutissement que du commencement.

Puis, M. Romanow a poursuivi son discours en proposant un élargissement des services couverts par le système public. Il fait valoir que la part des dépenses de santé assumées par le secteur public (médecins et hôpitaux) est restée stable depuis 1991, mais que celle du secteur privé, ou privé-public, a doublé depuis 25 ans. Ce qui prouve deux choses, selon lui. Un: le secteur public est meilleur pour contrôler ses coûts et est plus efficace. Deux: le secteur public maintient ses coûts aussi parce qu'il délègue sur le privé une plus grande part de responsabilité.

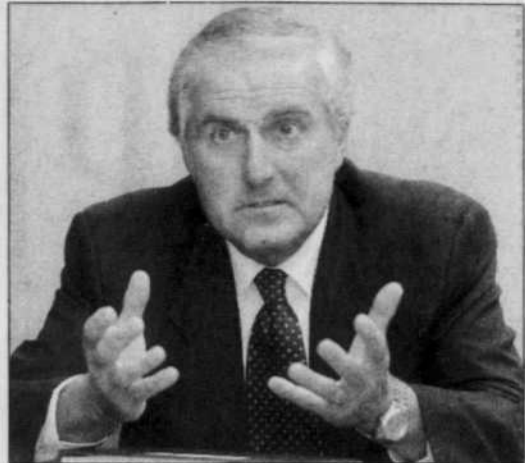
De là, M. Romanow en vient à la conclusion qu'il faut tout ramener dans le giron public: chaque dollar dépensé provenant ultimement de la poche du citoyen (directement ou par ses impôts), il permettra d'acheter plus de services s'il passe par l'État.

«Notre système de santé doit demeurer un régime universel à payer unique», a lancé le commissaire. M. Romanow l'a répété sur toutes les tribunes depuis qu'il dirige la commission, il n'y a pas selon lui de crise de financement du système. Au cours de son mandat, il s'est fait remettre diverses études d'experts qui ont confirmé sa thèse. Celle de Seamus Hogan, qui signale que le vieillissement de la population sera une «source de pression secondaire» sur les coûts du système, comparativement à la perte des effectifs médicaux qu'il engendrera. Ou encore celle de Robert Evans, qui indique que la hausse des coûts n'est essentiellement reliée qu'aux médicaments.

Sans les nommer spécifiquement dans son discours de Boston, M. Romanow vise, dans son élargissement du système de santé, les services à domicile, particulièrement pour les personnes en perte d'autonomie, et l'assurance-médicament.

«Nous avons de la difficulté avec le concept de «services médicalement nécessaires», confie un de ses collaborateurs. Pourquoi un médicament serait-il nécessaire, et payé par le public, lorsque vous êtes à l'hôpital, mais qu'il ne le serait plus une fois sorti de l'hôpital?»

Ce type d'assurance-médicament existe déjà au



Roy Romanow.

Québec. Quant aux soins à domicile, le rapport Clair a déjà proposé la mise sur pied d'une caisse-vieillesse, suggestion restée lettre morte jusqu'à présent devant la tiédeur de l'opinion publique à subir toute hausse d'impôt.

Bref, la plupart des constats que fera officiellement Roy Romanow à la fin novembre ou au début décembre auront déjà été faits, et ses solutions déjà proposées. Qu'importe. Jean Chrétien entend s'en saisir et convoquer tôt en janvier une rencontre avec ses vis-à-vis provinciaux. Tel que promis dans le discours du trône, on discutera d'un transfert de fonds à long terme. À la condition que les provinces s'engagent à mettre en œuvre le rapport Romanow.

Les affrontements pointent déjà à l'horizon. Québec négociera ferme la part qui lui revient pour son assurance-médicament déjà en place. Les querelles de compétence reprendront de plus belle. «On n'avait pas besoin de Romanow, répète-t-on à Québec. Clair nous a déjà donné les pistes de solution et les choses sont en marche. On associe cela à une volonté de canadianisation du système de santé.»

Québec pourra alors prouver ce qu'il entend par déséquilibre fiscal: quand le gouvernement fédéral a trop d'argent pour ses propres responsabilités, il empiète sur celles des autres. La boucle sera bouclée.

NID

SUITE DE LA PAGE B 1

70%? Moins? Seul l'objectif fixé permettra de savoir quelle mesure adopter, a fait valoir l'organisme.

Le P^r François Des Rosiers, de l'Université Laval — l'un des rares invités de la commission à ne pas être membre d'un groupe de pression, d'un organisme public ou d'une municipalité — s'est inquiété pour sa part des effets pervers d'un tel programme qui viserait les gens ayant des revenus entre 20 000 \$ et 30 000 \$ par année.

«Il s'agit des populations les plus fragiles. Elles n'auront pas accès à des propriétés haut de gamme, donc leur valeur n'augmentera pas. De plus, une malchance, une perte d'emploi et ce seront les plus susceptibles d'être confrontées à des reprises hypothécaires. Et on risque fort de transformer des logements existants en copropriétés. Ça ne créera pas de nouvelles constructions», a souligné M. Des Rosiers, qui ne peut guère être taxé de gauchisme.

Mais pour faire valoir de telles réserves, pour les analyser dans le temps, il faut plus qu'un plan d'action gouvernemental. Il faut une politique globale d'habitation, comme l'ont dit plusieurs groupes. C'était même le leitmotiv de l'APCHQ, qui a ressorti un document vieux de 22 ans dans lequel elle réclamait déjà une politique d'habitation au Québec. Son constat: rien n'a bougé depuis.

«Aucun gouvernement n'a jamais eu le courage d'aller jusqu'au bout car ça implique de faire son nid: pas juste surfer sur l'opinion de tout le monde», constate pour sa part François Saillant du FRAPRU.

Seule une politique d'habitation, pourtant, permettrait de creuser les rares idées originales et les quelques mises en perspective entendues durant la Commission parlementaire. Le fait, comme l'a rappelé le P^r Des Rosiers, que la concentration des populations dans les villes ira en s'accroissant en raison de la mondialisation. Toute vue à long terme doit en tenir compte.

Une politique de l'habitation permettrait peut-être aussi de sortir le logement social de la gangue économique à laquelle plusieurs le limitent. Pourtant, des études le démontrent, ces logements sont bien plus qu'un toit pour les démunis. Même dans les HLM maintenant, on s'attend à une implication des gens. Et les organismes communautaires sont à l'œuvre à bien des endroits pour donner assistance: de l'aide aux devoirs pour les enfants au soutien plus actif d'anciens toxicomanes. Ne parler que de sous, c'est ignorer tout ce réseau d'entraide qui ne demande qu'à être renforcé.



ARCHIVES LE DEVOIR

Une politique d'habitation permettrait d'explorer des idées originales.

Une politique d'habitation permettrait aussi de penser en termes plus larges d'urbanisme: lier la construction de logements au transport en commun, comme le faisait remarquer l'organisme Vivre en ville. Ajuster la demande à l'évolution de la courbe démographique aussi.

Peut-être même briser certains tabous: augmenter les loyers payés dans les logements sociaux, par exemple. Ou inclure le droit au logement dans la Charte des droits et libertés de la personne, comme l'a réclamé la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Et puis prévoir des logements d'urgence dans les grandes villes — pour dépanner en cas d'incendie, de verglas intense ou de pénurie, comme le propose le Regroupement des of-

fices municipaux d'habitation du Québec (ROHM).

On pourrait aussi tenter de corriger l'épineux manque de main-d'œuvre dans le secteur de la construction au Québec. Ou se demander si on utilise suffisamment l'expertise québécoise dans le préfabriqué pour accélérer la construction de logements, comme le lançait aussi le ROHM?

Ces idées éparées mériteraient d'être étudiées à fond, par des gens qui s'y connaissent, avec les comparaisons historiques qu'il faut, et un souci de cohérence. Ces idées mériteraient en fait une vision. Il faudra pour le moment se contenter d'un plan d'action et d'un rapport d'une commission parlementaire limitée dans le choix de ses invités et leurs interventions.

ÉMISSIONS

SUITE DE LA PAGE B 1

disent-ils, pour permettre aux pétrolières de l'Ouest d'être moins durement touchées. Les émissions industrielles québécoises sont ainsi passées de 34,7 % dans le bilan de 1990 à 32,5 % dans le bilan de l'an 2000, une diminution de 4,5 %. L'utilisation croissante de combustibles fossiles explique près des deux tiers (57 %) de cette hausse. Le bilan québécois attribue la réduction globale des GES du secteur industriel aux améliorations technologiques et aux politiques d'efficacité énergétique.

Un exemple de cette performance industrielle: Alcan et Québec signaient avant-hier une entente pour réduire les GES des sept usines de ce métallurgiste. Alcan a déjà réduit ses émissions de CO₂ de 6,4 % par année depuis 1999 et entend s'assigner des objectifs additionnels d'ici 2007. Avec ces derniers gains, le secteur de l'aluminium, principalement concentré au Québec, a atteint ses objectifs de réduction à court terme de 200 000 tonnes par année, agréés avec le gouvernement Landry en janvier dernier.

Quant aux secteurs résidentiel, commercial et institutionnel, ils ont haussé leurs émissions de 7,1 %, en raison surtout de l'abandon du chauffage au mazout au profit du gaz naturel dans des milliers de résidences. Les plus grands édifices des secteurs commercial et industriel ont, par contre, haussé leurs émissions respectivement de 48 % et de 33,9 % en raison d'une hausse du recours aux combustibles fossiles, probablement liée à la hausse progressive du prix de l'électricité.

Catégorie de sources	Émissions de GES		Variations des émissions de GES		Part du secteur dans les émissions du Québec
	1990 Mt CO ₂ éq.*	2000 Mt CO ₂ éq.	1990 - 2000 Mt CO ₂ éq.	%	
Électricité	1,45	0,37	-1,08	-74,5%	0,4%
Transport	29,30	33,56	4,26	14,5%	38,0%
Résidentiel, commercial et institutionnel	11,14	0,79	0,79	7,1%	13,5%
Industrie	30,01	-1,34	-1,34	-4,5%	32,5%
Agriculture	8,21	0,16	0,16	1,9%	9,5%
Déchets	5,95	-0,79	-0,79	-13,3%	5,8%
Autres	0,30	-0,03	-0,03	-9,0%	0,3%

* millions de tonnes de CO₂ équivalents

L'agriculture a aussi haussé ses émissions de 7,1 %, principalement en raison de l'ouverture de nouvelles surfaces de culture ou d'épandages (9 %), de la gestion des fumiers (5,7 %) et de la «fermentation entrique» (formule polie pour parler des gaz de digestion...), qui enregistre une baisse de 11 % par suite de l'utilisation de moulées plus faciles à digérer! Le Québec a enfin réussi à baisser de 13,3 % ses émissions liées à l'enfouissement et à la gestion de

ses déchets de toute sorte. Le captage et la combustion des biogaz émis lors de la décomposition des déchets dans le sol ont permis de réduire de 18 % ces émissions fugitives. Pourtant, durant la même période, la quantité de déchets enfouis a augmenté de 38 %, un score moins reluisant côté recyclage... La fermeture de l'incinérateur des Carrières à Montréal, en 1994, a permis notamment de réduire de 34 % les émissions liées à l'incinération des déchets.

• PERSPECTIVES •



Les pressions sur les agriculteurs sont fortes, a pu constater Percy Schmeiser.

AGENCE FRANCE-PRESSE

OGM

Un rebelle contre les OGM

Un agriculteur de la Saskatchewan tient tête à la multinationale Monsanto

HERVÉ KEMPF
LE MONDE

C'était au printemps. La visite du centre de recherche sur les plantes transgéniques de Monsanto, à St-Louis, dans le Missouri, s'achevait. Les deux chargés de communication, affables et pédagogiques, avaient montré les chambres chaudes où des chercheurs préparent de nouveaux organismes génétiquement modifiés (OGM), les serres où ces derniers poussent, les équipements permettant d'opérer l'insertion des gènes dans les plantes. On parlait de choses et d'autres, et puis on demanda: «Au fait, où en est l'affaire Schmeiser?» Le ton des deux hommes, employés de Monsanto depuis plus de 20 ans, changea soudain, un éclair haineux passa dans leurs yeux, et, pendant dix minutes, ils vitupérèrent ledit Schmeiser avec une authentique colère: «Schmeiser, c'est un menteur, un voleur, un écolo de luxe!»

Schmeiser, la bête noire de Monsanto, le caillou dans sa chaussure, l'objet d'une lutte judiciaire engagée depuis trois ans, et qui rebondira en novembre, quand une cour d'appel canadienne devra décider si elle accorde à Monsanto le million de dollars que réclame la firme à Percy Schmeiser. L'enjeu de la bataille: le contrôle de l'agriculture américaine.

L'épicentre de la résistance à Monsanto se trouve dans un village perdu de la Saskatchewan. Un endroit posé sur une plaine immense: verte et colorée l'été, sous un ciel bleu qu'agitent des nuages pressés d'aller voir ailleurs. Bruno, 700 habitants, des rues qui se croisent au carré, des maisons sans apprêt, une rue principale comprenant un hôtel décati, deux épiceries, un pharmacien francophone, une banque et un restaurant. L'élément le plus pittoresque que peut remarquer l'étranger de passage, c'est le portrait de Mao Zedong au-dessus de la caisse du restaurant chinois. La maison de Percy Schmeiser se trouve en sortie du village, près de la ligne de chemin de fer. On enlève ses chaussures en entrant, on admire le salon, sanctuaire à la moquette flamboyante et kitsch où les portraits des cinq enfants racontent une famille unie, et on va discuter dans la cuisine. La télévision reste allumée pendant le repas, au début duquel on dit le bénédicité: comme beaucoup d'agriculteurs des plaines nord-américaines, venus du centre de l'Europe ou de Scandinavie au siècle dernier, les Schmeiser, catholiques, sont très pieux.

Une année terrible

«Mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf a vraiment été l'année terrible», raconte Percy, un homme vigoureux de 71 ans qui en paraît moins, le port droit et le cheveu abondant. «On était souvent surveillés par des hommes dans une voiture, le long de la voie de chemin de fer. Ils ne

disaient rien, ils ne faisaient rien, ils étaient là, à regarder. Une fois, ils sont restés trois jours d'affilée. Quand on allait vers eux, ils partaient en trombe. On recevait aussi des coups de fil anonymes, des gens qui disaient "on va vous avoir". On avait si peur que j'ai acheté une carabine, que je gardais dans le tracteur quand je travaillais au champ. Ça s'est calmé, mais la pression n'a jamais cessé. Entre octobre 2001 et avril, j'ai reçu 40 lettres de Monsanto, me demandant si j'avais changé d'avis.»

Tout a commencé en 1996. Cette année-là, Monsanto commence à commercialiser au Canada, assez discrètement, son nouveau colza OGM, résistant à l'herbicide Roundup: celui-ci tue toutes les herbes, mais pas le colza transgénique. À ce moment, les agriculteurs de la Saskatchewan, qui cultivent majoritairement du blé, subissent de plein fouet la chute des cours de celui-ci. L'année suivante, ils cherchent une

La pratique de réutiliser ses propres semences reste courante

plante plus lucrative: les cours du colza sont bons, beaucoup de paysans l'adoptent, et ce sera souvent la nouvelle variété de Monsanto, dont on dit alors grand bien. Percy Schmeiser connaît bien le colza: il le cultive depuis près de 50 ans cette plante rentable mais difficile, et il est même devenu, avec sa femme, un sélectionneur réputé de semences de colza. En 1997, il découvre que du colza résiste au Roundup sur le bord des champs où il passe habituellement l'herbicide. Il est intrigué, passe du Roundup sur une plus large bande, constate que la résistance est assez importante. Il contacte Monsanto et apprend alors, à l'automne, l'existence des OGM. À son habitude, il resseme au printemps 1998 les graines de sa récolte précédente.

En août 1998, Monsanto engage une action en justice contre Schmeiser. La firme affirme que le paysan a frauduleusement planté son colza OGM. De telles plaintes sont lancées au Canada et aux États-Unis contre des centaines d'agriculteurs. Monsanto a en effet breveté ses variétés transgéniques: elle ne vend les semences aux agriculteurs qu'à la condition qu'ils signent un «accord d'utilisation de la technologie», dans lequel ils s'engagent notamment à ne pas réutiliser les graines de leur récolte comme semences à la saison suivante: ils devront en acheter auprès de Monsanto chaque année. Et pour s'assurer que les paysans respectent cet accord, Monsanto recourt à des agences de détectives privées — Pinkerton aux États-Unis, Robinson en Saskatchewan — et met en place une ligne téléphonique permettant aux agriculteurs de dénoncer des collègues qu'ils soupçonnent d'utiliser des OGM sans les avoir achetés. La firme — ou ses agents — va parfois jusqu'à épandre du Roundup par avion sur des champs de colza pour vérifier qu'ils ne sont pas OGM.

Chez Monsanto, on explique que «des millions ont été investis pour développer ces variétés, il faut récupérer ces coûts en s'assurant que les OGM ne sont pas utilisés sans payer.»

Des menaces

Le plus souvent, les menaces de Monsanto suffisent à faire plier les agriculteurs visés: nombreux sont les cas où ils acceptent de payer des sommes importantes pour éviter d'aller en justice — et il est vrai que, plusieurs fois, des agriculteurs ont utilisé les semences de Monsanto sans les acheter à des revendeurs de la compagnie. La pratique de réutiliser ses propres semences reste courante dans tous les pays du monde. Mais il y a des rebelles et Schmeiser est de ceux-là. L'homme a du tonus. Il a été maire de Bruno pendant 25 ans, jusqu'en 1988, et député à l'assemblée de la province à la fin des années 1960. À côté de son activité de fermier, il a monté une entreprise de vente de machines agricoles. C'est aussi un globe-trotter, qui a pris l'habitude, avec sa femme, d'occuper la morte saison d'hiver à baguenauder à travers le monde, en Afrique, en Asie ou en Amérique, confiant les enfants à leurs grands-parents et allant passer deux mois dans tel ou tel village pour, dit-il, «aider les gens». Il a été le premier Canadien à entrer dans Phnom Penh quand les Khmers rouges s'en sont retirés. Il gravit le Kilimandjaro en 1984, a tenté trois fois, sans succès, l'ascension de l'Everest au début des années 1990.

Schmeiser refuse de plier. Démentant avec ténacité avoir jamais acheté en fraude des semences OGM ni en avoir utilisé en connaissance de cause, il affirme que son champ a été

contaminé par le colza cultivé par ses voisins. Il a notamment racheté en 1997 un champ qui a été cultivé avec du colza OGM. Or, le colza est une plante très vivace: ses graines restent vivantes, enfouies dans le sol, plus de cinq ans; et très légères, elles sont facilement emportées par le vent. Schmeiser prend un avocat, tente de lancer une attaque juridique contre Monsanto, prononce des conférences au Canada, est contacté par les associations opposées aux OGM, reçoit les journalistes. Il devient un symbole de la lutte contre Monsanto.

L'affaire est jugée à Saskatoon, la capitale de la province, en juin 2000. Entre-temps, le colza transgénique est parvenu à occuper plus de 50 % du marché canadien, la plus grande part étant assurée par Monsanto. Le juge rendra sa décision en mars 2001: c'est la douche froide pour Schmeiser. Le juge Andrew MacKay conclut qu'en semant en 1998 son grain de 1997, «qu'il savait ou aurait dû savoir résister au Roundup», il a enfreint la loi sur les brevets. Schmeiser fait appel. La décision, rendue le 4 septembre 2002, confirme la conclusion du juge MacKay: Percy Schmeiser a violé le brevet de Monsanto, il est coupable, il doit payer. En novembre, on décidera combien.

Jugements bizarres

La lecture attentive des deux jugements laisse perplexe. D'une part, l'origine du colza OGM n'est pas analysée, alors qu'il est reconnu que Schmeiser n'a pas acheté à quiconque les graines de Monsanto. D'autre part, les juges ne tiennent aucun compte du fait que Schmeiser n'a pas utilisé de Roundup pendant la culture; il a traité son colza comme il le fait habituellement. Or, le seul intérêt de cultiver du colza modifié est précisément de le passer au Roundup pour tuer les mauvaises herbes, ce qui économise les autres traitements chimiques. Ensuite, les juges ne s'inquiètent pas du fait que Monsanto a illégalement pris des échantillons de plantes sur le champ de M. Schmeiser pour les analyser: ils estiment que ce comportement ne pose pas problème, dès lors que les tests effectués sur ces échantillons ont révélé que les plantes étaient transgéniques.

Or, les tests effectués par M. Schmeiser ou par des experts consultés par lui ne donnent pas les mêmes résultats que ceux conduits par Monsanto. Les juges ne retiennent que l'information de ceux-ci. Enfin, ils statuent que tout le fruit de la récolte de M. Schmeiser doit aller à Monsanto, même si une partie seulement était transgénique. Sur le fond, Andrew MacKay pose un principe: «Un fermier dont le champ contient des semences ou des plantes provenant de semences versées dedans, ou apportées par le vent du champ d'un voisin ou même germant par du pollen apporté par des insectes, des oiseaux ou par le vent, peut posséder ces semences ou plantes même s'il n'avait pas l'intention de les planter. Il ne possède pas, cependant, le droit d'utiliser le gène breveté, ou la semence, ou la plante contenant ce gène ou cette cellule brevetée.»

Le jugement est extraordinaire: il signifie qu'un agriculteur enfreint le brevet de toute compagnie produisant des semences OGM dès lors que son champ est contaminé par des plantes transgéniques. Extraordinaire, vraiment, puisque cette contamination est inévitable, comme l'ont montré de nombreux exemples au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Mexique depuis deux ans. Percy Schmeiser ne se décourage pas. L'affaire lui a déjà coûté 200 000 dollars, payés en engageant son épargne retraite et une partie de sa terre. Mais il tient le cap, et se tourne maintenant vers la Cour suprême du Canada. «On va continuer à se battre, au nom de tous les fermiers, pour le droit d'utiliser ses propres semences. Je sais que si mon grand-père était vivant, si mon père était vivant, ils me diraient de continuer: ils ont travaillé dur pour ouvrir ce pays, ils n'accepteraient pas de voir leur droit saisi par les multinationales.»

Schmeiser continue à voyager, invité par les ONG écologistes ou paysannes: il était en France au début de l'année, à La Haye en avril à la Conférence sur la biodiversité, il part cette semaine en Californie puis en Amérique centrale raconter sa lutte et la menace qui pèse, selon lui, sur la liberté des paysans. C'est un orateur, qui parle avec conviction, en phrases courtes et claires. «Ce n'est plus l'affaire Schmeiser, affirme-t-il, c'est l'affaire de tous les paysans à travers le monde.»



Michel David

Pédagogie 101

La politique entraîne parfois de curieux concubines. Le ministre de la Santé, François Legault, était presque gêné, jeudi, à l'Assemblée nationale, quand son vis-à-vis libéral, Jean-Marc Fournier, lui a demandé s'il pouvait «éclairer la population» sur les conséquences du système de santé «à deux vitesses» proposé par l'ADQ.

Plus précisément, il lui a demandé s'il était en mesure de confirmer que les coûts qu'auraient à assumer les patients, sans tenir compte des honoraires des médecins, seraient de 23 000 \$ pour un pontage, 24 500 \$ pour une chimiothérapie et 11 000 \$ pour un infarctus.

M. Legault a senti le besoin de préciser que cette question n'avait pas été négociée avec l'opposition, ce qui ne l'a pas empêché de renchérir sur les chiffres avancés par son nouvel ami. Oui, en effet, la privatisation envisagée par l'ADQ permettrait à ceux qui en ont les moyens de s'offrir des services dont le coût pourrait même s'élever à 100 000 \$. Bien entendu, la très grande majorité des Québécois n'y auraient jamais accès.

Tant qu'à y être, il ne faudrait pas se surprendre d'entendre le porte-parole libéral en matière d'éducation, Yvon Marcoux, demander au ministre Sylvain Simard s'il est exact que les «bons étudiants» proposés par l'ADQ pourraient entraîner la fermeture de centaines d'écoles. Surtout en région, où se jouera la prochaine élection.

Vous allez voir, les libéraux vont bientôt se mettre à pleurer sur le sort des garderies à 5 \$, contre lesquelles ils débattent depuis des années. Ces gens-là ont fait des progrès tout à fait remarquables en matière de social-démocratie. Quant on pense que, il n'y a pas si longtemps, Jean Charest trouvait qu'une hausse du salaire minimum de 10 cents était exagérée!

Les résultats du dernier sondage de Léger Marketing, dont *Le Devoir* a publié le deuxième volet dans son édition d'hier, démontrent clairement que l'adhésion aux divers éléments du programme de l'ADQ est d'autant plus forte que leurs conséquences ne sautent pas immédiatement aux yeux.

Il n'est pas nécessaire d'être un grand fiscaliste, ni même un millionnaire comme Marcel Dutil, pour comprendre qu'un taux d'imposition uniforme favoriserait les contribuables à revenus plus élevés. Avec le résultat que 60 % des Québécois s'y opposent.

Il est nettement plus difficile de mesurer le risque de détérioration du réseau public de la santé que comporte la création d'un réseau privé parallèle. Comme dans le cas des bons d'études, qui ont pourtant été un échec aux États-Unis, le simple fait d'offrir une possibilité de choix est de nature à créer un préjugé favorable. Cette fois, 60 % sont d'accord.

Le sondage de Léger Marketing suggère également l'existence d'un certain clivage générationnel, dans la mesure où ceux qui n'ont pas connu la situation antérieure à la création du régime d'assurance-maladie ont tendance à faire meilleur accueil aux propositions de l'ADQ.

Dans ses efforts pour «éclairer la population», le tandem Legault-Fournier pourra bientôt compter sur le rapport de la commission Romanow, dont la publication est prévue le mois prochain. Au besoin, Jean Chrétien serait sûrement prêt à donner un coup de main.

On peut comprendre la frustration des députés libéraux qui, depuis des années, ont vu Mario Dumont leur voler la vedette en effectuant des visites éclairées à l'Assemblée nationale, le temps de lancer une petite phrase qui lui valait une apparition au téléjournal, alors qu'eux-mêmes devaient passer des centaines d'heures en commission parlementaire sans que personne n'en dise un mot.

Ils ont néanmoins commis une erreur, mardi, en voulant confiner les députés adéquistes à un rôle de figurant, lors de la période des questions orales. Il y a là une autre belle occasion de faire œuvre de pédagogie. Mieux ils vont les connaître, moins les Québécois vont avoir envie de leur confier les rênes du gouvernement.

La question du temps de parole réservé à l'ADQ doit être rediscutée, la semaine prochaine, quand la présidente Louise Harel rentrera du Liban. Déjà, il est à prévoir que les libéraux feront preuve d'une plus grande ouverture. D'ailleurs, sans vouloir tourner le fer dans la plaie, ils ne feraient pas une si mauvaise affaire en réduisant un peu la visibilité de leur propre chef au profit de l'ADQ.

Personne ne nie que la nouvelle députée de Berthier, Marie Grégoire, soit une jeune femme intelligente qui pourrait faire une très belle carrière en politique. À l'entendre, mardi dernier, on avait cependant l'impression de se retrouver dans un parlement étudiant. C'était peut-être rafraîchissant, mais on ne pouvait s'empêcher de penser qu'un stage de quelques années dans l'opposition lui ferait le plus grand bien.

Les mêmes remarques valent pour le député de Saguenay, François Corriveau. Soit, l'ADQ doit jouer un peu des coudes pour se tailler une place à l'Assemblée nationale, mais la perspective de voir ce fringant garçon hériter d'un ministère avant de s'être calmé un peu n'est pas très rassurante.

Le recul de quatre points enregistré par Léger Marketing n'a pas suscité un grand émoi à l'ADQ. Sans être dramatiques, les résultats comportaient pourtant certains éléments assez inquiétants, notamment une baisse marquée de la popularité personnelle de Mario Dumont auprès des francophones.

«Si la baisse se maintient, on vivra avec», a déclaré Marie Grégoire. De là à dire qu'elle s'en accommoderait très bien, il y a un pas qu'elle n'a pas franchi, mais l'ADQ semble si peu prête à assumer le pouvoir que certains se contenteraient sans doute volontiers de former l'opposition officielle.

mdavid@ledevoir.com



AGENCE FRANCE-PRESSE

En juin dernier, des agriculteurs belges ont détruit des cultures de colza.

É D I T O R I A L

Corrections de tir

Tant Bernard Landry que Jean Charest voient l'avenir avec davantage d'optimisme maintenant que les appuis à l'Action démocratique ont commencé à se diluer. Mais si leur critique du programme adéquate porte des fruits, les électeurs québécois ne semblent pas pour autant disposés à se réconcilier rapidement avec les deux grands partis politiques.

Du Parti libéral et du Parti québécois, c'est le premier qui semble avoir le plus de motifs de se réjouir des résultats du sondage Léger Marketing publiés cette semaine dans nos pages. Au chapitre des intentions de vote, il se détache un peu du PQ tout en se rapprochant de l'ADQ. L'écart avec cette formation serait peut-être même moins de quatre points s'il s'avérait que les sondages sous-estiment à l'heure actuelle la position des libéraux.

Un premier sondage positif ne constitue toutefois pas une tendance. Les résultats actuels favorables au PLQ ne se confirmeront à moyen terme que si ce parti réussit à corriger ce qui est actuellement sa principale faiblesse. En effet, sa deuxième place se transforme en troisième place lorsque l'on prend en considération le vote des électeurs francophones. Une faiblesse qui apparaît encore plus dramatique lorsqu'on ajoute que seulement 15 % des francophones accordent leur confiance à Jean Charest.

Cette impopularité du PLQ et de son chef chez les francophones traduit un malaise important. Quoi que l'on dise dans les officines libérales, vaut mieux pour un parti avoir un chef populaire que l'inverse. Le succès de l'ADQ est une démonstration éloquente de cet axiome. S'il veut poursuivre sa progression, le PLQ doit mettre de côté certaines attitudes qui l'éloignent de l'électorat francophone, plus nationaliste.

Depuis qu'il est chef du PLQ, M. Charest a cru à tort que les Québécois, fatigués des débats constitutionnels, ne voulaient plus rien entendre à ces sujets. On se rappellera les

nombreuses occasions où il a refusé de faire front commun avec le Parti québécois contre les intrusions fédérales dans les affaires québécoises. Peu importe les raisons invoquées, cela a conforté bien des électeurs francophones dans leur impression que ce politicien venu d'Ottawa ne prenait pas à cœur la défense de leurs intérêts. Ce n'est que récemment que M. Charest a changé d'attitude, appuyant le gouvernement péquiste dans le dossier du déséquilibre fiscal. On était aussi heureux de le voir défendre vigoureusement le rôle des délégués du Québec à l'étranger. Mais effacer cette mauvaise impression prendra du temps. Le débat à venir sur le financement du régime d'assurance-santé sera l'occasion de juger de la persistance de cette détermination nouvelle.

Le type de leadership que propose M. Charest n'a rien par ailleurs pour stimuler la confiance des Québécois à son endroit. Il n'a pas l'autorité et la force morale d'un Lucien Bouchard, ni les compétences d'un Robert Bourassa ou d'un Bernard Landry en matière d'économie. Peut-être est-il un chef d'orchestre exceptionnel, mais on ne le sait trop. Il serait temps qu'il nous démontre ses qualités en nous présentant les têtes d'affiche de son équipe. Savoir qu'il pourra s'appuyer sur les meilleures compétences en matière de santé et d'économie rassurerait.

Dans la conjoncture actuelle, le chef libéral ne peut attendre au dernier instant pour nous présenter son équipe. Cela est d'autant plus important que le premier ministre Landry inspire davantage confiance à l'électorat francophone. C'est d'ailleurs pour lui le principal élément de satisfaction de ce sondage qui, pour le reste, n'a rien d'encourageant pour le PQ. Particulièrement éloquent est le taux de satisfaction qui décroît depuis le début de l'année pour se situer maintenant à 37 %.

Multiplier les interventions gouvernementales dans le but d'inverser ce mouvement pourrait toutefois se révéler catastrophique. C'est sur les grands dossiers que le gouvernement sera jugé. La santé, l'emploi, l'environnement font partie des priorités. L'effet d'un feu d'artifice ne dure jamais longtemps. Vaut mieux se concentrer sur les bonnes cibles et les atteindre.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Sortir du cul de sac

En conférence de presse hier, un large regroupement de centrales syndicales a «enjoint» la Caisse de dépôt et placement du Québec d'intervenir pour «accélérer un règlement dans le conflit» qui perdure chez Vidéotron. Cette sortie publique n'est que symbolique puisque la Caisse est présente au conseil de Quebecor Médias dont elle possède 45 % des actions, et qu'à ce titre, elle intervient certainement déjà dans le sens d'un règlement du conflit.

Cela dit, les syndicats ne doivent pas s'illusionner quant à l'appui de la Caisse à leur cause. Après tout, les intérêts financiers de la Caisse ne vont pas dans le sens d'une défaite de Vidéotron qui a besoin de retrouver le chemin de la rentabilité pour générer des rendements satisfaisants pour la Caisse. À ce propos, la nomination de Lucien Bouchard à titre de négociateur patronal annoncée quelques jours à peine après la fin du contrat qui le liait à la Caisse dans le

même dossier, en dit long quant à l'importance que l'institution publique accorde à ce dossier qui lui brûle les doigts et le fond de ses poches.

L'entrée en scène de M. Bouchard et du président de la FTQ, Henri Massé, laisse entrevoir une lueur d'espoir de règlement. Même si les deux hommes ne négocieront pas face à face tous les détails d'une éventuelle entente, leur présence active au dossier ne peut que faciliter le déroulement des pourparlers en faisant en sorte d'aller au cœur de ce conflit. Si la direction de Quebecor a choisi M. Bouchard, c'est en sachant qu'elle devra lui laisser les coudées

franches pour affronter Henri Massé. M. Bouchard a besoin d'un mandat clair qui pourrait même inclure le recul de l'entreprise sur la question de fond, soit le transfert de quelque 600 employés à une filiale de la société Entourage. En échange d'un tel recul, le président de la FTQ devrait faire comprendre aux 1500 syndiqués de Vidéotron qu'ils doivent s'attendre à porter collectivement le poids d'une diminution significative des cotés salariaux pour l'entreprise. Il y va de la rentabilité de Vidéotron et de sa capacité de réinvestissement à plus long terme, à la fois pour reconquérir les parts de marché perdues au profit des vendeurs de coupoles et pour reprendre le leadership dans une industrie de plus en plus concurrentielle. Mais que ce soit cette solution ou une autre qui prévaut, cela importe peu. Ce qui compte désormais, c'est que les parties comprennent que si elles ne parviennent pas à un compromis, elles n'auront pas droit à une manche supplémentaire.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

MARIO DUMONT COMMENCE À PERDRE DES PLUMES...



L E T T R E S

La proportionnelle?
Oui, mais pas
à n'importe quel prix!

Je ne suis pas d'accord avec l'idée que le parti politique qui a le plus de voix devrait conséquemment avoir le plus de sièges au Parlement. Un réflexe que bien des gens ont depuis les dernières élections québécoises et qui a resurgi récemment sous la plume de Louis Massicotte à la suite des élections allemandes. Je suis d'autant moins favorable à cette idée qu'au Québec, presque la moitié de la population se retrouve dans la région de Montréal. Le mérite de notre système électoral est de s'assurer que chaque région, chaque coin de pays, ait sa chance de faire entendre sa voix. Considérer que le pourcentage de votes se devrait d'être le seul critère de représentation, c'est comme dire que le Québec ne formerait qu'une seule circonscription. Et dans un tel système, les régions auraient poten-

tiellement des problèmes de représentativité.

Lors des dernières élections québécoises (1998), si on exclut des résultats les 12 circonscriptions de l'ouest de l'île de Montréal (10 % de la population), les résultats se lisaient ainsi: Parti québécois (45,4 %), Parti libéral (39,5 %) et ADQ (12,5 %). C'est grâce au fait que le Parti libéral est allé chercher un peu plus de 73 % de voix dans l'ouest de l'île de Montréal qu'il a devancé le Parti québécois en votes exprimés. Donc, battu largement sur 90 % des circonscriptions et de la population, le Parti libéral a remporté la victoire au nombre de votes grâce à un «bloc» de votants dans des limites géographiques relativement réduites. Considérer le pourcentage de voix comme seul critère à la «justesse» de notre système électoral serait envoyer le message suivant aux partis politiques, en particulier le Parti libéral: «Inutile de vous soucier de toutes les régions du Québec avec le bassin que vous avez dans la région de Montréal». C'est le même principe aux élections présidentielles américaines. S'ils refusent de faire

une élection au seul suffrage universel, c'est que les plus petits Etats seraient ignorés par les candidats.

Le Parti québécois a remporté les dernières élections car il a su rallier le plus grand nombre de Québécois sur l'ensemble du territoire du Québec... Ce qui est une nuance par rapport à l'ensemble de la population. Cela donne un rapport de forces aux régions qu'elles perdraient dans le cas d'un système électoral orienté à répondre à la volonté des électeurs sans égard à leur répartition géographique. Est-ce dire qu'une formule proportionnelle n'a pas sa place? Non car notre système a le trop grand défaut de favoriser le bipartisme. Mais comme il n'a certainement pas le défaut d'être représentatif de l'ensemble du Québec, il serait important qu'une introduction de la proportionnelle ne vienne pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Eric Alvarez
Ing. M.Sc., étudiant-chercheur, faculté de foresterie et géomatique, Université Laval Sainte-Foy, le 16 octobre 2002

REVUE DE PRESSE

La monarchie britannique
et la république ethnique

Antoine Robitaille

La photo a indigné l'Angleterre: Louis Garneau a osé mettre sa main sur l'épaule de la reine!

Rosie Dimanno, dans le *Toronto Star*, écrivait: «*Tout le monde ensemble, dites à Garneau: "on ne touche pas à la reine!"*» La chroniqueuse notait que si la souveraine n'a pas semblé faire grand cas de la familiarité du fabriquant de cuissard, ce n'est pas le cas de son personnel, qui fut «*horripilé*» et dont un membre s'est exclamé: «*Dieu que les temps ont changé!*»

Dimanno laisse entendre que les explications de Garneau ne sont pas très solides: «*Je lui ai demandé de prendre une photo et j'ai simplement mis mon bras autour de ses épaules. On fait régulièrement ça dans le monde du sport!*» Réplique de la journaliste: «*peut-être, mais vous n'étiez pas dans un vestiaire suintant, vous étiez à Rideau Hall!*»

Dimanno dit qu'elle ne serait pas surprise que Garneau se serve de la photo pour faire mousser les ventes de ses produits. Mais à bien y penser, ajoute-t-elle tout de suite: «*ah non, ça ne fonctionnerait pas très bien au Québec.*» La journaliste rappelle ensuite un précédent: le premier ministre australien, Paul Keating, déclencha le même type de réaction lorsqu'il mit sa main dans le dos de la souveraine, en 1992. Les tabloïds s'étaient alors déchainés et Keating fut vite qualifié de «*lizard of Oz* [le lézard d'Australie].»

Par ailleurs, selon Dimanno, le voyage de la reine ne fut pas très bien organisé. Pendant tout son séjour, elle s'est vu imposer par les organisateurs «*des rencontres douteuses et des activités stupides.*» Parmi celles-ci, les «*activités répétitives obligatoires, axées sur le contenu autochtone et la foutaise multiculturelle.*» Pour donner l'impression de prêter tout cela, la reine est vraiment «*une comédienne expérimentée.*» Certains adolescents inuits, comme on le sait, respirent des vapeurs de solvant. «*Si j'avais à endurer toutes ces cérémonies de tambours sacrés, je crois que je réclamerais un sac moi aussi pour inhaler un bon coup.*» Concernant les Amérindiens en général, Dimanno note qu'ils représentent une «*proportion disproportionnée des sans-abris dans nos villes.*» Or ce qu'on montre à la reine, «*c'est la version "livres d'histoire": les Indiens qui dansent et chantent en lissant leurs plumes.*» Les stéréotypes ont

un «*verniss mortifère*», constate-t-elle.

La journaliste déplore aussi qu'on ait joué la «*carte ethnique*» à fond avec la reine. Tous les héritages du Canada lui ont été présentés: celtes, caraïbes, ukrainiens, islandais, chinois. «*Je ne conteste pas la réalité de l'éventail ethnique*» du Canada, poursuit Dimanno. Mais tout cela a été présenté en gommant une réalité politique: «*C'est tout de même les communautés qui n'ont pas de racines britanniques qui disent ne pas avoir de temps pour la souveraine et qui n'éprouvent pas un sentiment d'allégeance à son égard.*»

Toujours dans la foulée de la visite de la reine, Salim Mansur, dans le *London Free Press*, faisait l'éloge du système politique canadien et de sa dimension monarchique, mercredi. Selon lui, «*la transition de notre régime politique de son statut de colonie britannique à celui d'un pays indépendant et souverain est un fait politique des plus remarquables.*» Ce passage, on le doit en partie, insiste-t-il débordant de gratitude, à la monarchie britannique. La reine du Canada, aujourd'hui, «*procure un symbole noble d'unité nationale sous lequel les éléments efficaces de notre système politique peuvent être améliorés pour refléter les réalités changeantes de notre pays.*» Pour Mansur, la reine n'est pas du tout cette relique coloniale dénoncée par des «*républicains revêches*», elle règne sur notre démocratie, et «*est populaire en raison de l'affection authentique que le peuple a pour elle et la tradition qu'elle représente.*»

Au fond, pour Mansur, qui se réfère à Walter Bagehot, «*la monarchie constitutionnelle c'est simplement une république camouflée, mais plus efficace; une démocratie moins pétrie de rancœurs et de tensions que les républiques identifiées comme telles.*» Mansur termine en citant l'écrivain américain Gore Vidal qui faisait au tournant des années 1980 l'éloge du système politique canadien puisque celui-ci avait permis de ramener Trudeau au pouvoir après la parenthèse Clark. En quelque semaines et sans effusion de sang, «*une révolution politique avait eu lieu.*» Conclusion de Mansur: ce qui fait la force et la perfection de notre démocratie parlementaire, c'est le «*mélange savant des éléments nobles et des éléments efficaces.*» L'oublier, c'est courir à notre perte. C'est

presque aussi dangereux d'adorer des régimes imaginaires, non?

Dans le ROC, tout le monde ne partage évidemment pas cette conception idyllique du système canadien tel un régime «*parfait*».

Prenez Michael Bliss, dans le *National Post*, qui se penchait sur l'enquête entreprise par le conseiller à l'éthique Howard Wilson la semaine dernière afin de déterminer si le solliciteur général Lawrence MacAulay a attribué de façon irrégulière un contrat de 100 000 \$ à la firme d'un ami. «*Encore des scandales, toujours des scandales,*» écrivait Bliss. «*Pourtant, tout était censé être différent en ces mois où Jean*

Christien finissait de livrer son héritage au pays.

Selon Michel Bliss, les Canadiens qui vivent dans les «*provinces dynamiques*» à l'ouest de la rivière Outaouais «*se détournent de la vieille politique du favoritisme.*» Bliss prétend que ces gens de l'Ouest, qui, à le suivre, sont d'une supériorité morale évidente, exigent «*des critères de transparence, de non-discrimination et d'attention au mérite dans l'attribution des emplois et des fonds fédéraux.*» Dans ce «*nouveau Canada*» de l'Ouest, les politiciens corrompus seraient condamnés. Bliss souhaite que la campagne au leadership libérale soulève la question du financement des partis. Enfin, pour vraiment prendre conscience du degré où le Canada est, Bliss a une suggestion: «*n'envoyons pas Lawrence MacAulay au Danemark, mais au Sénat canadien: une chambre de notre Parlement complètement fondée sur le scandale du favoritisme.*»

Enfin, il n'y a pas qu'au Québec que des citoyens réclament l'adoption d'un mode de scrutin au moins en partie proportionnel. Walter Robinson et Judy Rebick publiaient un plaidoyer en ce sens dans le *Toronto Star*, mardi. Rebick est de gauche, Robinson est de droite, comme on le spécifiait au bas du texte. Les auteurs, respectivement directeur de la Fédération des contribuables du Canada et universitaire détentrice d'une chaire en justice sociale, notaient entre autres: «*Même l'Angleterre tend à abandonner le système uninominal à un tour.* De récentes élections en Irlande, en Écosse et au pays de Galles ont usé de bulletins de vote préférentiels ou de représentation proportionnelle.»

IDÉES

Les Arabes, de Brossard à Bagdad

« Pour légitimer leur pouvoir, les chefs d'État arabes se taillent des complots qui menaceraient la sécurité du pays, puis se donnent tous l'allure de Saladin se dressant comme un rempart sur le chemin des Croisés »

MOHAMED BADAOU

Journaliste, l'auteur a séjourné dans plusieurs pays arabes au cours des dernières années.

Tout porte à croire, si l'on se fie à la paranoïa ambiante, qu'une vague de conquérants, enturbannés et munis d'armes de destruction massive, va incessamment déferler sur l'Occident, détruira sa civilisation et mettra fin à toutes les libertés. L'angoisse est mondiale, ou plutôt mondialisée. Le monde arabe fait peur. L'islam terrifie. Une propagande de « bonne guerre » en a fait une plaque tectonique homogène, peuplée de « tueurs assoiffés de sang et de femmes pondueuses de guerriers ». Un continent sombre, hirsute, qui dérive, semble-t-il, sur le reste de la planète pour y anéantir toute forme de vie.

Les nouvelles sont affolantes. La guerre chaude-et-froide qui se déroule sur les écrans de télévision est en train de brûler toutes les bonnes feuilles des chartes de fraternité, de tolérance, de compréhension entre les hommes. La raison est bloquée. La haine et la peur sont aujourd'hui les sentiments dominants. Le temps est lourd, car d'un moment à l'autre l'orage de la guerre risque d'éclater.

Chez les Arabes, cette situation est vécue avec un mélange de colère, d'indignation, de honte, de peur, d'orgueil et de sentiment d'injustice. Voici, en guise d'illustration, quelques propos glanés çà et là :

« Tous, bons ou méchants, dans le même sac », dit Ahmed au coin d'une rue d'Alger. « Les chrétiens et les juifs ne l'accepteront jamais si tu ne te soumet pas à leur loi », renchérit, en citant le Coran, Jamal, un Égyptien vivant dans une pétromonarchie du Golfe. « Il serait insensé de considérer que tous les Canadiens sont des Hell's Angels parce qu'un motard a posé une bombe dans un bar de Brossard, et injuste par conséquent de bombarder cette banlieue paisible pour déloger le malfaiteur », remarque enfin Fatima, citoyenne canadienne et francophone du Québec.

Mais, entre Brossard et Bagdad, il existe tout de même une « certaine différence » qu'il serait également insensé de nier. Ici, la richesse, la paix, la connaissance et la liberté; là-bas, la misère, la guerre, l'arbitraire et les maladies. Les joies ne sont pas les mêmes. Les colères ne sont pas les mêmes.

Le mot « barbare » qualifiait autrefois, chez les Grecs et les Romains, celui qui vivait en dehors de la Cité, donc de la civilisation. Il désigne aujourd'hui un habitant de « l'axe du mal », dont font partie notamment Saddam Hussein, qui nargue la Grande Amérique, et Oussama ben Laden, qui livre une guerre d'usure à sa puissante armée; sans oublier bien évidemment Kadhafi, Arafat et les mollahs du Hezbollah. Autant de chefs de guerre ou de sédition, portés sur le dos d'une ribambelle de terroristes piégés et prêts à exploser, font craindre le pire au reste de l'humanité! Cette image inquiétante semble avoir été dessinée par un scénariste de génie. Et lorsqu'on apprend que la plupart de ces personnages ne sont, selon certains écrits, que des créatures ou des marionnettes des services secrets américains, l'intrigue devient inextricable.

Aucun chef d'État arabe n'a été choisi par la volonté de son peuple. Ils sont tous le fruit de conspirations, de coups d'État, de l'hérédité ou de votes trafiqués. Et avant de constituer une menace pour l'étranger, avec lequel ils font des affaires juteuses libellées en devises fortes et protégées par le secret bancaire, c'est sur leurs propres concitoyens que leur despotisme s'exerce. Ils gouvernent dans leur majorité par la ruse et la brutalité, en agitant l'épouvantail de la menace venant de l'extérieur. Pour légitimer leur pouvoir et éviter de répondre aux demandes sociales de leurs « sujets », ils se taillent des complots sur mesure qui, selon eux, menacent la sécurité du pays, puis se donnent tous l'allure de Saladin se dressant comme un rempart sur le chemin des Croisés.

Les peuples arabes aspirent, comme tous les autres peuples, à la justice, à la démocratie, à l'éducation, au bien-être et à la paix. C'est pourquoi ils considèrent leurs leaders comme le principal obstacle à leur émancipation et à leur épanouissement. Ils pensent même que ceux-ci sont les instruments de la domination occidentale, américaine en particulier. « Des pions corrompus, des assoiffés de pouvoir aux mains des Américains, voilà ce qu'ils sont », dit Rachid, un en-



SUHAIB SALEM REUTERS

Les peuples arabes aspirent, comme tous les autres peuples, à la justice, à la démocratie, à l'éducation, au bien-être et à la paix. C'est pourquoi ils considèrent leurs leaders comme le principal obstacle à leur émancipation et à leur épanouissement.

seignant marocain qui reprend une opinion largement répandue dans les sociétés arabes. « Ils sont là uniquement pour s'enrichir et nous asservir au profit des Occidentaux, qui leur offrent en retour leur bénédiction et leur protection », ajoute-t-il.

Selon certains analystes arabes, la crise actuelle a été fabriquée de toutes pièces pour permettre aux Américains de faire main basse sur le pétrole de la région. Ils doutent qu'une poignée de talibans menés par un « illuminé » puissent coordonner et exécuter un plan d'attaque aussi précis que celui qui ébranla la Terre le 11 septembre 2001. Quant à Saddam Hussein, il ne serait, selon plusieurs avis, qu'une poupée gonflable qu'on ressort chaque fois que la nécessité d'une action armée, pour telle ou telle raison, se fait sentir. Ainsi, le peuple irakien, soumis aux conséquences d'un étouffant embargo, paye le prix de la folie tyrannique de son président et de celle des puissances du marché.

D'autres propos soulignent que les Américains ont joué avec le feu en manipulant les mouvements islamistes extrémistes pour miner l'Union soviétique. Leur « Frankenstein » a fini par se retourner contre eux. L'Arabie Saoudite, qui, en collaboration avec les États-Unis, a organisé, endoctriné et financé ces mouvements en utilisant son autorité charismatique de

gardienne des Lieux Saints, les aurait, d'après le même son de cloche, également dirigés au gré de ses intérêts contre les pays arabes rivaux ou non inféodés à sa puissance économique et religieuse. Mais, dès la fin de la première guerre d'Afghanistan, la machine s'est, paraît-il, emballée et a commencé à produire des tueurs en série qui ont pris pour cible La Mecque elle-même. Le régime saoudien est souvent accusé d'être un « joujou » fabriqué dans les laboratoires de la CIA. Et, de ce fait, il mérite, selon cette approche, d'être combattu comme s'il s'agissait d'un régiment d'Américains déguisés en princes bédouins.

D'autre part, la question palestinienne et l'embargo contre l'Irak continuent d'alimenter l'amertume des Arabes et leur colère contre le nouvel ordre du monde. Ils se sentent humiliés par le traitement qu'Israël et l'Occident infligent à leurs frères de sang, en Palestine comme en Irak. Contrairement aux gouvernants, les peuples arabes n'en veulent plus à Saddam d'avoir envahi le Koweït et exposé par la suite son pays à la défaite et à la dévastation. Actuellement, même si Saddam n'est pas adulé comme un héros, tout le monde admet qu'il est en train de défendre au moins l'honneur de son pays.

Quant à Oussama ben Laden, il apparaît plutôt comme le vengeur masqué, sans pour autant être un guide spirituel digne d'être suivi. Les gens pensent probablement qu'il serait trop beau qu'un maigrichon, vêtu de haillons, Arabe de surcroît et musulman, fasse trembler à lui seul l'Amérique. « Terminator » en version arabe, écrite de droite à gauche. Il doit y avoir sûrement un truc! Alors, au lieu de la fermeté pour al-Qaïda, on assiste plutôt à une expectative dubitative teintée par la crainte du retour de flamme de la déception.

La rancune des Arabes envers l'Amérique est réelle. Cette Amérique qui, estiment-ils, est derrière leurs malheurs depuis plus d'un demi-siècle. Mais, même si les apparences laissent penser le contraire, les Arabes n'en veulent pas à sa morale, à sa religion, à sa liberté, à sa richesse, à sa puissance et à ses principes, bien qu'ils soient différents des leurs. L'islam s'est toujours accommodé des autres cultes. Ils lui reprochent au contraire de se mettre hors de ses propres lois, de péjorer ses préceptes de base lorsqu'il s'agit de défendre ses intérêts. Ils n'admettent pas que cette puissance admirable, qui a un sens élevé de la justice, des droits, de la raison, abuse du pouvoir qui est le sien aujourd'hui pour soumettre des peuples faibles, des peuples qu'elle devrait plutôt aider.

À l'autre bout du monde, en effet, des femmes, des enfants et des hommes risquent de passer l'hiver sous une pluie de bombes, juste parce qu'ils ne peuvent pas dire, ni à Saddam ni à Bush, « non, arrêtez ça! ».



Denise Bombardier

Vices et vertus de l'âge

Il ne se passe pas de jour sans que l'argument de l'âge soit soulevé, et ce, dans tous les secteurs d'activités. Cette semaine, à l'occasion d'un congrès des enseignants, nous apprenons que, dans dix ans, plus de 95 % des enseignants actuels du Québec auront pris leur retraite, ce qui a provoqué l'enthousiasme d'un spécialiste dans le domaine, pour qui ce changement brutal de la garde représente un progrès indubitable. Quelle bêtise, quelle inculture et quelle ignorance, serait-on plutôt tenté de dire.

De même, un des arguments massue des supporteurs du parti de Mario Dumont repose sur le fait que la très grande majorité des candidats sont jeunes, sans expérience, donc, à leurs yeux, garante de nouvelles idées, d'une vision rafraîchissante de la politique, bref d'une amélioration indiscutable de l'exercice du pouvoir. Illusion, bien sûr, car l'expérience n'est pas nécessairement novatrice, pas plus en fait que l'expérience assure la qualité. Un incompetent qui accumule des années d'ancienneté dans un domaine se transforme au fil des ans en un incompetent d'expérience.

La vie d'aujourd'hui exige que ça bouge. Aux yeux de plusieurs, c'est le mouvement qui importe. L'impatience caractérise donc l'activité humaine, ce qui a d'ailleurs comme conséquence de la déshumaniser. Le typhon appréhendé dans le domaine de l'éducation est une catastrophe pour la société. Et l'on est en droit de s'interroger aussi sur les risques que l'on pourrait courir si un raz-de-marée portait au pouvoir, sans une opposition substantielle, une équipe dont la principale vertu est d'être née à l'époque de l'Exposition universelle de Montréal.

Il n'y a rien de plus dynamique, de plus stimulant intellectuellement, de plus chaleureux aussi qu'un milieu de travail où se côtoient plusieurs générations. Confronter les connaissances, jeter des regards différents sur l'action à entreprendre, accorder les sensibilités, échanger des formes d'humour, car l'humour a aussi une dimension générationnelle, tout cela transforme les lieux de travail. Les jeunes, on ne le répètera jamais assez, ont besoin de modèles, ils souhaitent être encadrés, conseillés, rassurés et admirés.

Les plus âgés, lorsqu'ils ont échappé à l'amertume ou au découragement — la grande tentation en vieillissant —, ont envie de transmettre ce qu'ils savent, d'être secourus suffisamment pour remettre en question certaines vérités auxquelles ils ne croient plus qu'à moitié, et ils ont aussi besoin de respect. Or, la lutte des classes d'âge est impitoyable. Elle déclenche des sentiments inavoués, mettant en lumière des problèmes irrésolus qui ont plus à faire avec les vieux conflits autour de papa-maman qu'avec les réalités de la hiérarchie du travail. L'approche « jeune con, ignorant, prétentieux » ou « vieux con, has been, accroché à ses privilèges » est un fleau social trop répandu, hélas!

Le choc générationnel dans son expression actuelle est teinté de cette notion d'efficacité terrible quand elle s'applique aux humains. La technologie dicte le choix de très nombreux jeunes, qu'on forme d'une façon si pointue qu'ils risquent de devenir dépassés aussi rapidement que la quincaillerie qu'ils utilisent devient obsolète. Quant aux plus âgés, c'est au nom aussi de l'efficacité, budgétaire celle-là, qu'on leur indique la voie de sortie, sur un tapis doré s'il le faut. Cela a donné il y a quelques années, dans le système de santé, une saignée d'infirmeries dans la force de l'âge et de leur expérience compétente ainsi que de médecins quinquagénaires surspécialisés.

Le jeunisme et sa contrepartie, l'âgisme, reposent sur des contre-vérités. La jeunesse n'est pas d'abord une vertu mais une chronologie. L'énergie qui la caractérise ne devient vertue que si elle est canalisée, transfigurée par des valeurs de dépassement, par des préoccupations de justice sociale, et que si cette énergie permet d'acquiescer le sens de l'indignation, prérequis de tout combat humain.

Quant à la vieillesse, elle aussi chronologique, elle n'assure pas la sagesse, cette position esthétique si bien décrite par les philosophes grecs. La vie vécue, par opposition à la vie subie de trop de gens, favorise cette sagesse, qui pourrait se définir comme l'heureux mélange d'une indignation morale face à la bêtise meurtrière de l'homme et d'une infinie compréhension devant la faiblesse humaine. Entre le « je veux apprendre » des jeunes et le « je crois savoir » de leurs aînés, il y a un bonheur à partager.

Si l'on souhaite atténuer un tant soit peu le rythme actuel de la vie collective, qui repose sur des ruptures successives, si l'on croit que la connaissance, celle de l'esprit et celle du cœur, se transmet d'abord d'une génération à l'autre, si l'on estime que le seul progrès qui vaille est celui qui se construit sur les acquis du passé, alors la démagogie générationnelle doit cesser.

Il n'y a guère d'avenir sans mémoire. L'on ne peut ni penser, ni inventer, ni innover, ni rêver d'un monde meilleur par mutation. Les générations ne doivent pas se vivre comme des groupes d'intérêt, des lobbies qui se disputent les faveurs des dirigeants et des parts de marché. L'âge n'est ni un privilège, ni une tare, et l'enthousiasme ou l'usure se chiffre plus difficilement qu'on le prétend. Tous les ghettos devraient être dénoncés. Ceux de l'âge y compris.

denbombardier@earthlink.net



AHMED JADALLAH REUTERS

Le monde arabe fait peur. L'islam terrifie. Une propagande de « bonne guerre » en a fait une plaque tectonique homogène, peuplée de « tueurs assoiffés de sang et de femmes pondueuses de guerriers ».

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (vigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation), Paul des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), José Boileau, Julie Carpentier, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (circus), Diane Precourt (pages thématiques), Martin Duchesne et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Belair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Larmache (arts visuels); à l'information économique : Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialistes); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondants parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commiss); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Armelle Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président canadien et directeur général).

SCIENCE

L'art des cosmétiques dans l'Égypte ancienne

Des matières retrouvées dans des tombes datant de 2000 ans av. J.-C. ont révélé que ce peuple possédait un extraordinaire savoir-faire

Soumises à une batterie d'analyses physico-chimiques des plus sophistiquées, les poudres contenues dans de petits flacons à fard découverts dans des tombes égyptiennes datant de 4 000 ans permettent de reconstituer la science et la gestuelle des artisans égyptiens qui concoctaient des cosmétiques aux vertus autant esthétiques que thérapeutiques, à l'époque des pharaons.

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

À voir la statuaire et les gravures de l'Égypte ancienne, on se doutait que le maquillage était un art raffiné qui occupait beaucoup de place dans la vie quotidienne des habitants de la vallée du Nil. Mais l'étude approfondie des matières abandonnées au fond des petits récipients faisant partie de trousse de maquillage retrouvées dans des tombes datant de 2000 ans avant J.-C. a révélé que ce peuple possédait un extraordinaire savoir-faire dans la préparation des produits cosmétiques destinés au maquillage et aux soins du corps. Les ingrédients des khôls, par exemple, visaient non seulement à rehausser le contour des yeux mais aussi à prévenir les infections oculaires favorisées par les aléas du climat égyptien.

En collaboration avec des égyptologues, des chimistes, des géologues, des botanistes, des parfumeurs et des dermatologues, Philippe Walter, chercheur CNRS au Laboratoire de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), s'est appliqué à retracer et à reconstituer ces recettes oubliées dont les fabricants de cosmétiques d'aujourd'hui cherchent à s'inspirer.

Le plomb en abondance

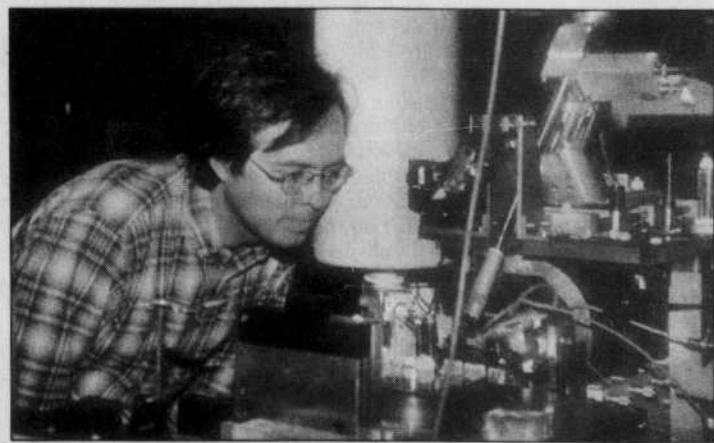
Pour ce faire, il a sélectionné une cinquantaine de petits flacons de pierre, d'albâtre ou même de roseau conservés au département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre. Une première radiographie de ces petits récipients dévoile la présence de composés à base de plomb — qui absorbent les rayons X — dans la plupart d'entre eux. Philippe Walter prélève ensuite de tout petits échantillons d'au plus un millimètre cube de leur contenu, pour l'essentiel des matières sèches qui semblent avoir très bien résisté au temps. Leur passage sous le microscope électronique à balayage révèle la morphologie des grains de poudre ainsi que l'identité des éléments chimiques dont ils sont constitués: le plomb y figure en abondance.

Pour reconnaître la nature des minéraux issus de l'agencement particulier de ces éléments chimiques, on a recours à la diffraction des rayons X qui fournit une image de la répartition des atomes dans la matière. On fait aussi appel au rayonnement synchrotron (obtenu dans un accélérateur de particules) qui permet de quantifier avec une très grande précision les proportions de chaque matière minérale et qui fournit des informations sur le degré de broyage de la poudre.

Les chercheurs découvrent ainsi que la galène (sulfure de plomb) est le minéral qui domine dans les

fards sombres. Rien de surprenant puisque la galène est le pigment noir employé encore aujourd'hui dans la préparation des khôls, ces fards que les femmes d'Asie et du Maghreb s'appliquent traditionnellement sur les paupières, les cils et les sourcils. Le scientifique remarque par ailleurs que les grains de galène n'ont pas toujours été broyés de manière identique. « Parfois, il était évident que les grains avaient été triés et sélectionnés selon leur taille, explique Philippe Walter. Lorsque la granulométrie [la taille des grains] est assez grande, soit de l'ordre de 50 à 100 microns [équivalant à un sable fin], la poudre prend un aspect pailleté d'un gris métallique parce que les grains forment de petits cubes aux faces très lisses qui réfléchissent bien la lumière. Par contre, lorsque la poudre est très fine [la taille des grains étant de l'ordre du micron], la poudre apparaît très sombre, d'un noir profond. »

Pour élargir la palette de couleurs qui ne se déclinait toutefois qu'en blanc, gris et noir, on pouvait mélanger à la galène une poudre blanche de cérusite (carbonate de plomb), un autre minéral déposé par les techniques d'analyse. Jouant le rôle de pigment blanc, la cérusite était également accessible en très grande quantité dans les mines de galène, souligne le chercheur. Il en était par contre tout autrement des deux autres composés, la laurionite et la phosgénite, retracés au sein de plusieurs poudres anciennes. « Ce fut une surprise de retrouver ces composés, qui sont très rares dans la nature, en quantité trop faible du moins pour qu'ils aient pu être utilisés pour fabriquer



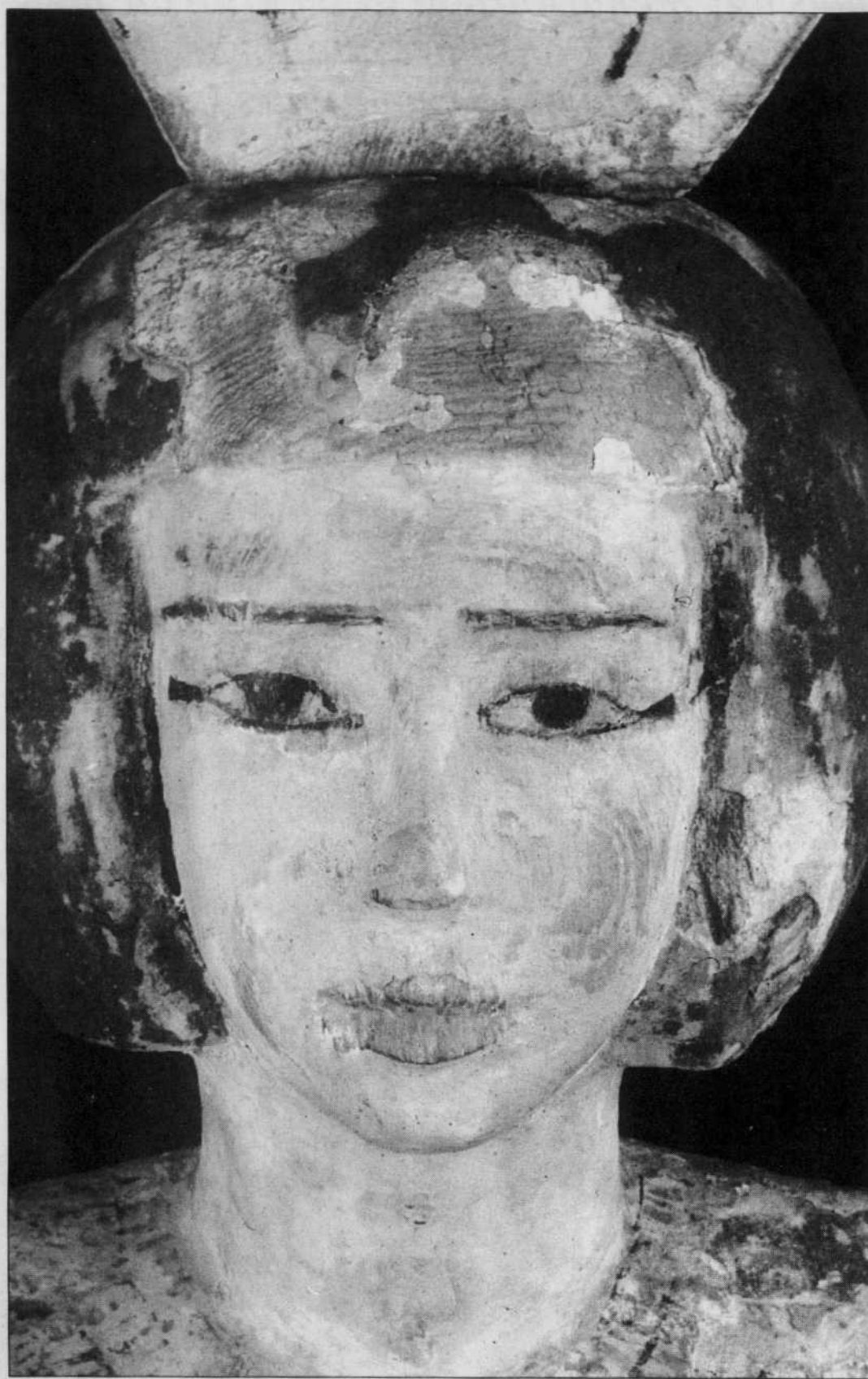
Philippe Walter, du Laboratoire de recherche et de restauration des musées de France, analyse la composition des fards à maquillage préparés par des artisans de l'Égypte ancienne.

des cosmétiques pendant une longue période, précise-t-il. On a pu démontrer que ces matériaux riches en chlore et en plomb n'étaient pas issus de l'altération du produit cosmétique au cours du temps mais qu'ils avaient été ajoutés volontairement par les Égyptiens. Et comme ceux-ci ne pouvaient pas les puiser dans la nature, ils les avaient donc synthésés. »

C'est en passant en revue les recettes de produits pharmaceutiques publiées par des auteurs de l'époque gréco-romaine comme



Flacons à fard dont le contenu fut soumis à diverses techniques d'analyse (Musée du Louvre).



Soulignés par un trait au khôl, les yeux de cette porteuse d'aube du Moyen Empire (Musée du Louvre) rappellent que le maquillage était une pratique courante chez les Égyptiens de l'époque des pharaons.

Dioscoride et Pline l'Ancien que Philippe Walter et ses collègues ont trouvé la confirmation de leurs intuitions. L'une de ces recettes conçues pour soigner les yeux consistait justement à broyer des scories de plomb puis à les plonger dans l'eau avec du sel (Na Cl). Après avoir mélangé le tout, on retirait l'eau et répétait la procédure pendant plusieurs semaines. Dans leur laboratoire de pointe, les cher-

Paris Sud, Philippe Walter tente maintenant de comprendre comment ces matières arrivent à tuer les bactéries qui peuvent proliférer dans l'œil. Ils mesurent l'activité bactéricide de ces substances et la comparent à d'autres collyres modernes.

Ces chercheurs se sont également penchés sur la possible toxicité du plomb présent dans nombre de ces fards à maquillage de l'Égypte ancienne. Ils ont donc reconstitué ces recettes d'antan et ont étudié la toxicologie et l'activité des substances obtenues. Ils ont ensuite déposé ces produits cosmétiques sur des modèles de peau utilisés par les pharmaciens afin d'en caractériser les propriétés, dont notamment le passage à travers la peau.

« On a ainsi montré que le plomb ne traverse pas la peau, ou très peu, affirme le chercheur du C2RMF. On ne peut pas s'intoxiquer sérieusement simplement en se fardant avec une poudre à base de plomb. Tout le plomb est arrêté dans la couche cornée qui tapisse la surface de la peau. Or cette couche tombe et se renouvelle constamment, assurant ainsi une certaine protection. Si la peau est coupée ou ouverte, les conséquences seront par contre différentes. »

La graisse d'oie

L'équipe de Philippe Walter a aussi mené une enquête à travers la littérature médicale contemporaine du Moyen-Orient à la recherche de cas d'intoxication au plomb. « Les tout petits enfants, voire les nouveau-nés, qui sont fardés encore aujourd'hui avec ces mêmes produits à base de galène, présentent des taux de plomb trop élevés, parfois même graves, relève le scientifique. Ce n'est toutefois pas parce que le plomb passe mieux à travers la peau d'un bébé. C'est plutôt parce que ces nourrissons se frottent les yeux et se lèchent ensuite les doigts. Dès qu'ils atteignent l'âge de quatre à cinq ans, le taux de plomb revient à la normale. Il n'y a donc pas de danger majeur à utiliser ce type de composé. »

Par ailleurs, en collaboration avec le département de recherche de l'Oréal, Philippe Walter a pu mettre en évidence la présence de matières grasses dans tous les fards contenus dans les flacons égyptiens. « Par des analyses de chromatographie, on arrive à montrer que ces poudres, qui sont au-

jourd'hui toutes sèches, contenaient diverses quantités de graisses qui permettaient d'obtenir le même jeu de texture que les produits de maquillage d'aujourd'hui, explique-t-il. On a parfois trouvé aussi peu que 0,01% de matière grasse (matière organique), soit l'équivalent des résidus de gras laissés par les doigts des personnes qui les avaient manipulés. Dans d'autres cas, on en a détecté jusqu'à 10%. Cette matière grasse s'est très bien conservée parce qu'elle a réagi avec le plomb. » Les analyses effectuées dans les laboratoires de l'Oréal ont également permis d'identifier la nature des acides gras: l'origine végétale ou animale de ces matières. On a ainsi reconnu dans plusieurs fards pour les yeux la composition de la graisse d'oie, précise le chercheur.

Philippe Walter et ses collègues sont éblouis par tant de savoir-faire. Il est, en effet, particulièrement étonnant d'apprendre qu'une civilisation aussi ancienne que celle des Égyptiens de l'époque pharaonique maîtrisait la chimie de solutions et qu'elle était à ce point passée maître dans la fabrication de fards à maquillage qui étaient dotés de vertus esthétiques mais aussi prophylactiques.

EN BREF

Les éléphants, ces artistes

(ASP) — Trente et une peintures ont été achetées pour une somme totale de 10 000 \$, alors qu'elles faisaient l'objet d'une exposition spéciale au Musée d'art de Berkeley, en Californie. Les auteurs fort prometteurs de ces œuvres sont... des éléphants. L'un d'eux, Ganesh, un éléphant de Kerala, dans le sud de l'Inde, a vu ses quatre œuvres partir pour 650 \$ chacune. Depuis trois ans, des éléphants d'Asie se voient ainsi remettre des pots de couleur et des toiles, dans le cadre d'un projet mis sur pied par deux autres artistes indiens, Vitaly Komar et Alex Melamid, qui vise à ramasser des fonds pour la protection... des éléphants, évidemment.

La souris policière

(ASP) — Les chiens que l'on entraîne à détecter des explosifs dans les aéroports pourraient être un jour détrônés par des... souris. À l'Université de Baltimore, on entraîne actuellement ces petits rongeurs depuis qu'on s'est aperçu qu'ils avaient un sens de l'odorat très développé... et qu'ils coûtent beaucoup moins cher qu'un berger allemand. La seule difficulté est d'entraîner adéquatement ces souris... et de ne pas les perdre de vue lorsqu'elles se faufilent entre deux valises!

Un vieux couple

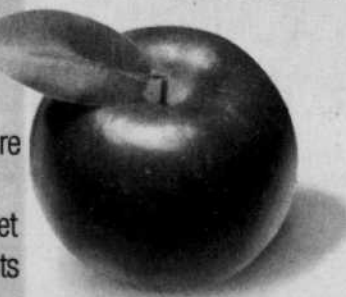
(ASP) — La malaria est causée par un parasite qui, porté par un moustique, infecte l'homme lorsque celui-ci se fait piquer. Des études génétiques récentes avaient conclu que ce parasite avait commencé à tuer un nombre significatif de gens il y a au moins 12 000 ans. Or une nouvelle étude, menée à l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses, au Maryland, conclut à une origine encore plus ancienne: le parasite en question serait âgé de 100 000 à 180 000 ans. Bref, l'humain et la malaria forment un vieux couple. Un très vieux couple, qui n'en finit plus de s'affronter...

Le politiquement correct nuit à la génétique

(ASP) — Le mouvement politiquement correct est souvent critiqué pour sa tendance à tout niveler par le bas. Voilà que les généticiens en rajoutent: depuis des années, disent-ils, dans son désir de ne froisser personne, la société veut à un tel point gommer la notion de groupe ethnique qu'elle finit par nuire à la recherche scientifique — en particulier à la génétique. Qu'on le veuille ou non, il y a bel et bien eu des groupes qui se sont séparés les uns des autres au fil des millénaires. Et de ces distinctions ont émergé des gènes particuliers, qui se retrouvent donc plus souvent dans un groupe que dans un autre. Par conséquent, on ne peut pas faire de recherches médicales sans faire de distinction entre les groupes ethniques. C'est la position que prend le généticien Neil Risch, dans un commentaire cosigné par quelques-uns de ses collègues et publié cet été dans la revue *Genome Biology*. « Ignorer nos différences, même avec la meilleure des intentions, va ultimement rendre un très mauvais service à ceux qui font partie d'une minorité. »

Croquez dans la vie scolaire

Demandez votre échantillon gratuit de la revue faite par et pour les décideurs scolaires et leurs équipes. Obtenez avec tout abonnement, Le Répertoire des ressources et fournisseurs de produits et services en établissements scolaires.



www.lepointadm.com

Le Point en administration scolaire (514) 277-4544, poste 240